

Délibération
Elections des membres du Bureau de la CCI Charente-Maritime
pour la mandature 2021-2026

L'Assemblée Générale de la CCI Charente-Maritime, régulièrement réunie en séance d'installation au siège de l'établissement, le 25 novembre 2021, sous la Présidence de M. *Thierry HAUTIER*
Président en exercice,
Après avoir vérifié que le quorum est atteint,

Vu le Code de Commerce et notamment ses articles L712-1, R711-13 et R711-48 qui précise que : « *La chambre de commerce et d'industrie territoriale élit, après chaque renouvellement, un bureau composé d'un Président, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint et d'un ou deux secrétaires.*
Pour tenir compte de particularités locales, l'autorité de tutelle peut autoriser l'augmentation du nombre de membres élus du bureau dans la limite de trois membres au plus. »

Vu le règlement intérieur en vigueur de la CCI Charente-Maritime, et notamment son chapitre 2/ section 4 qui porte sur le Bureau,

Vu les délibérations adoptées dans les mêmes termes par la CCI La Rochelle le 15/10/2021 et la CCI Rochefort et Saintonge, le 19/10/2021,

Considérant les particularités locales suivantes :

- Les Bureaux de la CCI La Rochelle et de la CCI Rochefort et Saintonge comptaient, chacun, 10 membres,
- Les travaux menés par la Commission Mixte de Rapprochement ont conduit à la création de la CCI Charente-Maritime, sans créer de délégation sur le territoire de l'une ou l'autre des CCI dissoutes (pour rappel chaque délégation aurait entraîné de facto la nomination d'un membre supplémentaire au Bureau),
- La CCI Charente-Maritime, forte de 58 membres élus, nécessite une gouvernance adaptée à la nécessité d'agir sur l'ensemble du département, en préservant une représentation optimale des secteurs d'activités économiques ainsi que des bassins économiques de Charente-Maritime,

Décide d'élire les membres du Bureau suivants :

- Président : **Thierry HAUTIER**
- Premier Vice-Président : **Benoit HUGER**
- Deuxième Vice-Président : **Philippe PÉTORIN**
- Trésorier : **Ghislain GUÉMAS**
- Trésorier Adjoint : **Patrick ORÇONNEAU**
- Secrétaire : **Frédéric BOUÉRIE**
- Secrétaire Adjoint : **Johanna MARIÉ**
- Membre du Bureau : **Martine GAILLOU**
- Membre du Bureau : **Vincent POUDEVIGNE**
- Membre du Bureau : **Laurent FLEURY**

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur cette composition du Bureau

CCI Charente-Maritime

DELIBERATION soumise à l'Assemblée Générale d'installation, réunie le 25 novembre 2021, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	58
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	30
Nombre de membres élus présents	47
Nombre de votants	58
Nombre de voix POUR	58
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0


Secrétaire


Président